N° 39

Département : **Aude**

Commune : **Gruissan**

Tempête : **Tempête du 8 et 9 novembre 1984**

Photographie 11 - Route de la plage envahie par les eaux

Commentaires : /

Source : DRE LR
Inventaires des données relatives aux tempêtes survenues sur les communes littorales du Languedoc-Roussillon de 1982 à mai 2002, DRE LR

N°39

Département : **Aude**

Commune : **Gruissan**

Tempête : **Tempête du 8 et 9 novembre 1984**

Copie IA pour info - La dépêche du Midi (16/11/84)

GRUISSAN

20 NOV. 1984

Un « coup de mer » catastrophique

La digue Sud a craqué et le phare va tomber à l'eau. Pour reprofiler l'ouvrage, qui n'appartient plus à l'Etat, la facture sera très lourde. Ce n'est pas que la faute du vent

La digue Sud du nouveau port de Gruissan aura duré une douzaine d'années, Pas davantage. Elle a craqué sous les coups de boutoir de la mer. Lentement, elle s'est affaissée et la cheminée de béton qui supporte le feu rouge tribord bascule, elle aussi, lentement mais inexorablement vers la mer.

La digue a craqué et le sable est rentré dans l'avant-port. Ce fut un « coup de mer » catastrophique. Car pour réparer pas question d'envisager des mesures conservatoires. Il va falloir, obligatoirement, reprofiler cette digue, après sérieuses études et évidemment rebâtir plus solidement.

On peut s'étonner qu'un tel ouvrage ait été aussi rapidement détruit par les éléments naturels.

M.Pujol, responsable maritime de l'équipement, à Narbonne, a bien voulu nous parler des circonstances qui ont entraîné la situation actuelle.

« Cette digue a subi des dégradations successives et, notamment, en 1982, lors de la tempête. Nous avions, alors, reculé les deux phares de 15 mètres, mais la digue a continué à s'enfoncer. Divers phénomènes se sont conjugués : Les courants côtiers, tout d'abord, qui ont creusé une fosse à l'entrée du port, A l'origine, en cet endroit, les fonds étaient de 5 mètres. Ils ont atteint de 11 à 15 mètres. A chaque tempête, l'ouvrage recule et une consolidation sur ce qui existe actuellement tiendrait, sans doute, à peine quelque mois, jusqu'au prochain coup de chien, en février ou mars prochain. »

...Avec ou sans vice caché

On peut, certes, s'étonner de la faiblesse d'un tel ouvrage, mais que faire lorsque le mal apparaît incurable, sinon déplorer la légèreté d'une entreprise dont le coût justifiait une bien plus longue durée.

Car, à présent, cette digue, comme les autres d'ailleurs, n'est plus propriété de l'Etat. Elle avait été construite au temps de la « mission », qui s'effaça pour disparaître, l'an dernier, en offrant aux municipalités toutes les infrastructures... avec ou sans vice caché !

L'Etat sera donc, sans doute, défaillant lorsque la facture des réparations se présentera. Alors, qui va acquitter... les erreurs du passé ? La municipalité de Gruissan ne peut évidemment pas supporter le poids financier d'une nouvelle digue.

UNE LONGUE PERIODE D'ETUDES

Pour les services de l'équipement, et notamment pour l'ingénieur, M. Pujol, les problèmes techniques sont seuls, aujourd'hui, préoccupants.

Et ces problèmes sont de taille ! L'erreur n'est plus permise !

On peut estimer que, dans un premier temps, les études seront entreprises. Elles seront longues, une année peut-être. Le laboratoire hydraulique de France devrait, en principe, se charger de ces préliminaires devant conduire au reprofilage de cette digue.

Au mieux donc, il faudra attendre 1986 pour que débutent les travaux de restabilisation.

Pour l'instant les conséquences sont préjudiciables à l'ensemble de la navigation. Un balisage est prévu le long de la jetée effondrée; des recherches seront parallèlement entreprises sur l'ensemble de l'avant-port qui risque d'avoir été partiellement envahi par le sable filtrant de la brèche de la digue.

La navigation est interdite la nuit, pour l'instant, et le chenal, lui aussi jusqu'alors interdit par l'état de la mer, risque de présenter des hauts fonds.

Avant l'été, l'avant-port devra retrouver son tirant d'eau de 3 mètres sous peine de pénalisation pour la plaisance.

LA CHRONOLOGIE DU SPECIALISTE

Il serait faux de prétendre que la « catastrophe » a été provoquée par le récent coup de mer. Un spécialiste gruissanais affirme d'ailleurs que la tempête n'en fut pas une. Et il le prouve. M. André Kempt, technicien supérieur : « En novembre 1982, le vent avait soufflé à 133 km/h et, la semaine dernière, j'ai enregistré un maximum de 86,400 km/h. L'eau vient de monter à un mètre et, toujours en novembre 1982, le limnigraphe marquait 1,29 m ». Point n'était besoin, sans doute, de la chronologie du spécialiste pour prouver qu'il ne s'agit pas d'un accident mais d'une lourde conséquence de la faiblesse d'un ouvrage.

Faiblesse qui va se chiffer par quelques millions de francs de réparations. Ce n'est donc pas que... la faute du vent. — **G. C.**

S.M.N.L.R. 33/8 ENSEMENT

Midi-Libre 11.11.84

La mer brusquement assagie, mais le phare K.O. debout !

Le coup de mer ne s'est pas transformé en raz-de-marée : le littoral narbonnais a donc échappé, de justesse, à une catastrophe semblable à celle, anniversaire, de novembre 82.

La situation restée mauvaise, à la limite du pire, durant la journée de vendredi s'est brusquement améliorée dans le courant de la nuit suivante. Le vent du Sud-Est est tombé. La plaine lune n'a pas eu l'effet redouté. Les flots se sont donc assagis. Le reflux s'est amorcé.

Certes, hier, il y avait encore beaucoup d'eau sur les plages mais à Gruissan les routes étaient libérées et l'on pouvait accéder normalement à la station sur pilotis. On en sera quitte, cette fois, avec un bon nettoyage des rez-de-chaussée des chalets.

Bien sûr, ici ou là, la colère méditerranéenne a occasionné quelques dégâts. Mais rien que de très courant en quelque sorte sur nos côtes. Pas plus que pour un « coup d'équinoxe » de printemps ou de début d'automne.

Par contre, il est certain que le phare sud de la jetée du nouveau port de Gruissan a très mal supporté le choc des lames. Il a pris de la gite et on se demande même si la construction pourra être réparée. Restera-t-elle comme la tour de Pise ? Certainement pas car son manque de fondations l'expose à un écroulement prochain. Du reste, le phare, depuis 82, présentait des fissures que la nouvelle agression dont il vient de faire l'objet n'a fait qu'aggraver.

● Le phare sud à quarante-cinq degrés. Le phare de la jetée nord bien d'aplomb.

(Photo Pierre Saliba).

Gruissan : le phare babord d'entrée pire que la tour de Pise

Le vent fou qui gifle le rivage depuis plusieurs jours, pratiquement à la verticale, a eu des incidences néfastes sur le phare babord d'entrée situé sur la jetée sud de Port-Gruissan. Son inclinaison est de l'ordre de 30°. D'ores et déjà, il fait mieux que la tour de Pise. Mais il est moins haut. Toutefois, il va falloir se pencher (!) sérieusement sur son cas, avant qu'il ne s'effondre....

De toutes façons les dégâts sont importants... Seront-ils aggravés ce matin ?

de minuit à minuit

L'Indépendant Aude du 10 nov 1984

Mini-tempête et coup de mer sur le littoral

De l'eau, mais pas de dégâts

LA mini-tempête qui sévit depuis le début de la semaine sur notre littoral et qui doit se poursuivre, jusqu'à lundi, d'après certains météorologistes n'aura pas fait, pour l'instant, de dégâts comparables à sa devancière de 1982.

Il y a deux ans, en effet, presque jour pour jour, le vent de Sud-Est avait soufflé de façon encore plus terrible. Ce fut moins long, mais nettement plus intense, puisque le proche arrière-pays avait également dégusté.

Rien de semblable, pour l'instant...Par contre, sur la côte, un coup de mer...à géométrie variable s'est produit.

Et, peu ou prou, il a affecté l'ensemble des stations. A St-Pierre-la-Mer, le front de mer a été recouvert par les eaux, rappelant sans frais supplémentaire, qu'il restait délicat, même à la veille du vingtième siècle de construire sur du sable...

Toutefois, on n'a pas noté de dégât majeur, si les pompiers et les édiles de Fleury d'Aude, ont dû rester sur le qui-vive.

● A Gruissan, la route de la plage envahie par les eaux

(Photo Guiter)

Et la navette va...

A Gruissan, les soldats...de l'eau, de la localité, aidés par leurs collègues narbonnais, ont été contraints, toute la journée d'hier, à une navette constante, pour "rapatrier" de la plage, aux chalets littéralement sous l'eau, au village les personnes dans le besoin, ou menacées dans leurs appartements par les flots déchaînés.

L'eau arrivait d'ailleurs à la lisière de la commune, presque à la gendarmerie.

Entre Peyriac-de-Mer et Bages, la route des étangs aurait eu à subir des ...coupures, sur près d'un kilomètre, interdisant toute circulation et obligeant les automobilistes, ainsi que le car Mazot, à rallier le village de pêcheurs, par la RN 9.

Enfin, à Port-la-Nouvelle, Valras, et Narbonne-Plage, on était logés à la même enseigne, évidemment.

C'est pas l'homme qui prend la mer...

Comme chante Renaud, c'est pas l'homme qui prend la mer, c'est la mer qui prend l'homme...surtout quand souffle jusqu'à s'époumonner un vent de force 10, en provenance du grand large !

La station de la Côte des Roses et son port, ont subi les effets des conditions atmosphériques défavorables.

Informé aussitôt, Me Mouly, maire et conseiller général, s'est attaché à suivre le développement de la situation.

MM. Pujau, Déola, Laurens, adjoints au maire, accompagnés des responsables des services techniques se sont rencus, successivement, sur place, pour prendre les mesures nécessaires à la protection de la station balnéaire (renforcement de la digue) ainsi que de son port et des bateaux qui y sont amarrés.

Une équipe est demeurée sur place, pour assurer en permanence, les interventions nécessaires éventuelles.

Si on avait un bateau...

Dans le communiqué qu'ils nous ont fait parvenir, les services techniques municipaux indiquent "**qu'il serait souhaitable que les propriétaires de bateaux, viennent, rapidement, vérifier les amarres des embarcations**".

Et la note de conclure, en faisant état de prévisions météo, plus optimistes, selon lesquelles la tempête devrait s'apaiser dans la nuit du 9 au 10 : "**il est permis d'espérer que les dispositions prises très rapidement, tant à Narbonne-Plage qu'à Port-la-Nautique, également affecté, auront contribué, autant que possible à assurer la protection des lieux**".

Sortirons-nous enfin, sans trop de dommage, de cette horripilante tendance marine, humide et poisseuse, qui, n'eût été ce raz-de-marée...à la méditerranéenne, aurait accouché d'une souris !

Ne nous en plaignons pas, gens de la ville et des secondes loges, qu'avions tout à redouter d'arrachages d'antennes de télévisions, de chutes de cheminées, d'arbres, et tant d'autres choses qui peuvent tomber, lorsqu'Eole se mêle de disjoncter...

Commentaires : /

Source : SMNLR – Tempête du 8 et 9 novembre 1984